

Résultats historiques pour le Crédit Agricole Alpes Provence



Le Crédit Agricole Alpes Provence vient de présenter ses résultats 2024. Malgré une succession de crises multiples depuis 5 ans la banque coopérative régionale réalise des résultats historiques lui permettant d'afficher sa confiance dans sa capacité à soutenir l'investissement local.

« Dans un environnement exigeant, le Crédit Agricole Alpes Provence réalise en 2024 des résultats historiques qui donnent de la confiance pour entreprendre et nous permettent d'agir ensemble pour avoir de l'impact et faire rayonner le territoire », se félicitent les responsables de la banque régionale qui regroupe notamment 455 collaborateurs répartis dans les 41 agences de Vaucluse.

« Nous connaissons depuis 5 ans une succession de crises multiples qui ont provoqué de nombreux déséquilibres économiques et financiers avec de l'endettement et des mesures de soutien monétaire exceptionnelles, ont ainsi complété Laurent Fromageau, directeur général, et Franck Alexandre, président du conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence. Cet environnement incertain est peu favorable à la confiance et à la croissance, et il est exigeant pour les entrepreneurs. »



Ecrit par Laurent Garcia le 28 février 2025

43 000 nouveaux clients

Malgré ce contexte, la banque coopérative affiche une activité commerciale dynamique sur tous les plans en 2024. Elle compte ainsi 43 000 nouveaux clients, un chiffre record. Dans le même temps le Crédit Agricole Alpes Provence constate une croissance tonique de sa base client (+2%) ainsi qu'une fidélisation accrue de sa clientèle avec une hausse de +4,2% pour les contrats assurances, de +3,2% pour les services de paiement et de 1,9% pour les services de banque au quotidien.

Côté crédit, les parts de marchés crédits et collecte sont en hausse : crédits à 18,63% (à fin octobre 2024), soit +0,23 point (par rapport à octobre 2023.) Collecte à 16,68% (à fin octobre 2024), soit +0,68 point (par rapport à octobre 2023).

[Le Crédit agricole Alpes-Provence offre des vélos électriques à ses collaborateurs](#)

9 décisions sur 10 sont prises en agence

« Cette dynamique s'explique par la satisfaction client, priorité numéro 1 du Crédit Agricole Alpes Provence. Nous avons par exemple une note Google de 4,84/5, ce qui nous place en 2^e position sur notre territoire par rapport à nos concurrents. Une dynamique qui s'explique également par l'autonomie, la confiance et la responsabilité en proximité, moteur de l'engagement des hommes et des femmes : 9 décisions sur 10 sont prises en agence », insiste 'la banque verte' regroupant au total 2 200 collaborateurs dans 154 agences en Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Hautes-Alpes.

De quoi afficher un résultat net consolidé historique de 133,9M, en progression de 15% par rapport à 2023 (résultat net social normes françaises 102,9M€). Parallèlement, la solidité financière de l'établissement bancaire a été également été renforcée avec un ratio de liquidité s'élevant à 112,2%, un ratio de solvabilité de 21,57% ainsi qu'un niveau de couverture des risques un taux de 55,85%.

Quelques chiffres

- 19 Mds€ d'encours de crédits.
- 6 900 projets habitat particuliers et professionnels.
- 1 900 prêts étudiants
- 500 projets accompagnés par jour en financement, en assurant et en investissant en capital
- +15% d'activité crédits chez les professionnels et agriculture
- +3,2% de crédits d'équipement pour les entreprises.
- 33M€ engagés par le fonds Transitions de la banque pour financer des infrastructures de production d'énergie verte et renforcer les fonds propres des entreprises du territoire qui accélèrent les transitions.
- +10% de crédits actifs durables en 2024.

Soutien historique de l'agriculture

Par ailleurs, le Crédit Agricole Alpes Provence rappelle qu'il est un des soutiens historiques de l'agriculture.

« L'agriculture française est de plus en plus confrontée à des enjeux cruciaux pour son avenir, précise la



Ecrit par Laurent Garcia le 28 février 2025

banque. Elle doit faire face à de nombreux défis : renforcer sa compétitivité, s'adapter aux changements climatiques et répondre aux attentes sociétales. En tant que 1ère banque mais également en tant que partenaire historique de l'agriculture depuis plus de 120 ans, le Crédit Agricole Alpes Provence accompagne toutes les agricultures de son territoire. Concrètement, nous avons mis en place en 2024 : 1 000 pauses "années blanches", ce qui représente un soutien de 150 000€. 41 Prêts à Taux Zéro pour jeunes agriculteurs, ce qui représente un soutien de 1,2M€. 800 000€ de soutien en trésorerie pour nos clients agriculteurs impactés par le gel. Toutes ces mesures se traduisent par la satisfaction de nos clients agriculteurs. L'Indice de recommandation client agriculteur est à +23 points en 2024, en augmentation de +15 par rapport à 2023. Notre caisse régionale est la 1ère des caisses régionales du groupe et la 1re de notre territoire en satisfaction client auprès des agriculteurs. En 2024, nous avons 234 nouveaux clients agricoles dont 88 jeunes agriculteurs, ce qui représente 84% des installations aidées du territoire. »

Le Crédit Agricole réaffirme son engagement auprès des vignerons

Après s'être mobilisé avec [la Safer pour soutenir les viticulteurs locaux face à la spéculation foncière des terres agricoles](#), le Crédit Agricole Alpes Provence fait partie des trois caisses régionales (avec celles de Sud Rhône Alpes et Languedoc) à avoir répondu à l'appel du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône pour une rencontre en urgence dans l'objectif d'échanger sur la situation économique, les défis à venir et d'y apporter des solutions.

Ecrit par Laurent Garcia le 28 février 2025



De gauche à droite : Alain Aubert, membre du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône ; Jean-Pierre Gaillard, Président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ; Daniel Connart, Président du Crédit Agricole du Languedoc ; Franck Alexandre, Président du Crédit Agricole Alpes Provence ; Damien Gilles Président du Syndicat des Côtes du Rhône ; Laurent Jeanneteau Directeur du Syndicat des Côtes du Rhône ; Claude Guigue Vice-Président du Crédit Agricole Languedoc. Crédit DR/CAAP

L'occasion pour [Damien Gilles](#), président du Syndicat de présenter en détail la situation économique, le démarrage de la campagne, ainsi que la vision et les objectifs 2025 : « Notre priorité est notamment d'assurer une juste rémunération des vignerons en sécurisant les contrats amonts à minima au niveau de coûts de production (modification de la loi Egalim), en fournissant des indicateurs de prix à la filière pour la vente de raisins et de vin en vrac mais aussi sur les certifications environnementales (HVE et BIO) et en permettant à la filière viticole d'accéder aux Organisations de Producteurs pour concentrer l'offre vrac. Nous devons aussi simplifier et adapter notre Cahier des charges au changement climatique, optimiser les coûts de contrôles pour les producteurs, et valoriser les démarches environnementales. »

Lors de cet échange, les 3 Caisses Régionales ont assuré les représentants du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône de leur plein soutien.

« Face à la situation actuelle, la banque va jouer pleinement son rôle et être à l'écoute des vignerons et



Ecrit par Laurent Garcia le 28 février 2025

viticulteurs concernés pour trouver des solutions personnalisées et adaptées aux besoins de chacun ; assurent-elles. Le Crédit Agricole s'engage à nouveau aujourd'hui et précise qu'il est également important d'avoir une filière unie pour un accompagnement durable. »